



Trophées des Epl 2022

31^e édition



**Valorisez l'action de votre entreprise,
mettez en lumière vos savoir-faire, affirmez vos valeurs !**

lesepl.fr/trophees-des-epl/



Les catégories des Trophées

Les Epl peuvent concourir dans l'une des 4 catégories suivantes



Ville de demain, Ville intelligente

Toute opération d'aménagement, telle que les opérations de restructuration de quartiers ou de gestion urbaine de proximité, de traitement des friches industrielles, de déploiement de réseaux numériques spécifiques, de mise en place de solutions de mobilité « douces », etc.



Bâtiment durable

Toute opération de construction de logements à basse consommation d'énergie, bénéficiant d'une conception bioclimatique et d'un choix de matériaux respectueux de la santé, ainsi que de la préservation des ressources naturelles.



Attractivité des territoires

Toute action ou opération visant à favoriser la création ou le redéploiement d'activités économiques.

Sont notamment concernés les actions de promotion et de valorisation d'un territoire, le développement touristique et des événements d'affaires, la gestion des ports et aéroports, les zones d'activités, l'immobilier d'entreprise, les communications électroniques, les marchés d'intérêt national, etc.



Services au public

Toute action ou opération visant à accompagner et faciliter la vie quotidienne des citoyens.

Sont notamment concernés les équipements publics, les déplacements (transport, stationnement, circulation), l'énergie, l'eau, la culture, les services en direction de la petite enfance, les maisons d'accueil pour personnes âgées dépendantes, les actions sociales, les pompes funèbres, etc.

Un jury prestigieux pour sélectionner les projets

En 2021, le jury chargé de départager les différentes candidatures était composé de 7 membres : dirigeants des collectivités locales, journalistes, lauréats 2020 et partenaires des Epl.

> Président :

Mathieu TEULIER, *Partenariats et Territoires, Service des Politiques Territoriales (SPOT), Ademe*
Présent à la cérémonie : **Michel PEYRON**, *directeur régional Ademe Occitanie*

> Membres :

Rémi CAMBAU, *président et rédacteur en chef, Cadre de Ville*
Paulo CAMEIJO, *directeur des relations institutionnelles, Engie Solutions*
Amaury HANOTAUX, *directeur général, Semminn (lauréat 2020)*
Xavier TIREL, *directeur général, Semtcar (lauréat 2020)*
Pascal TRAVERS, *responsable Grandes Collectivités, Crédit Agricole*

Fier de votre projet ? Relevez le challenge !

• Pour qui ? • Comment ? • Pourquoi ? • Quand ?

► L'ensemble des Entreprises Publiques Locales (Sem, Spl, SemOp), quel que soit leur secteur d'activité

Ce concours valorise des opérations significatives de la performance économique, sociale ou environnementale. Il récompense la capacité des Epl à innover et à répondre aux enjeux de leurs territoires en matière de RSE et de développement durable.

Les Trophées des Epl récompensent dans chaque catégorie les projets les plus aboutis selon plusieurs critères de sélection :

- l'innovation,
- la prise en compte du développement durable,
- la pertinence économique de l'action ou de l'opération et sa performance globale,
- la valeur ajoutée de l'Epl au succès de l'action,
- la qualité de la présentation orale du dossier.

► La présentation de l'action ou de l'opération se fait en ligne à partir d'un espace internet dédié au concours :

lesepl.fr/trophees-des-epl/

Cette présentation sera ensuite mise en ligne et consultable par les internautes.

Les documents annexes suivants devront être adressés par mail à inscriptions@lesepl.fr :

- le bilan et le compte de résultat du dernier exercice, accompagnés de l'annexe,
- le compte-rendu de la dernière assemblée générale.

► Une visibilité médiatique nationale pour votre opération et votre Epl

Avant la présélection : Mise en ligne des présentations des candidats sur le site lesepl.fr

Pour les Epl nommées : Diffusion d'un communiqué de presse assurant la promotion des Epl nommées



Remise des Trophées : Cérémonie organisée le 6 octobre 2022 dans le cadre du Congrès des Epl de Tours

À l'issue de la remise des Trophées :

- Diffusion d'un communiqué de presse valorisant les Epl lauréates
- Communication sur les réseaux sociaux
- Cérémonie locale de remise du Trophée à la demande de chaque lauréat avec la participation d'un représentant de la Fédération
- Présentation des actions des Epl nommées en ligne sur le site internet lesepl.fr
- Mise à disposition du logo « Trophées des Epl 2022 » pour utilisation dans les documents de communication des lauréats

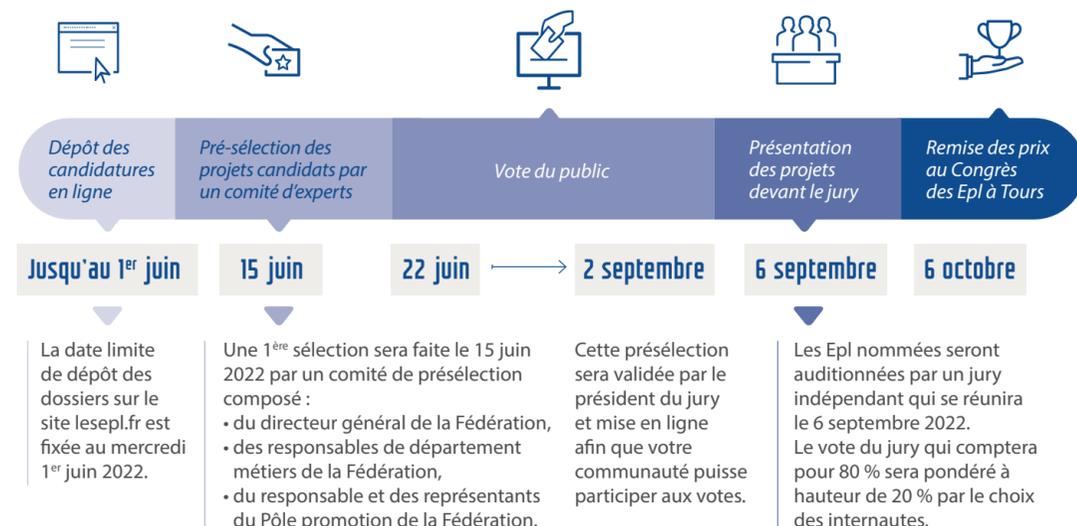


Mobilisez votre communauté pour soutenir votre projet

Participer aux Trophées des Epl représente une opportunité unique de mobiliser votre réseau (clients, partenaires, utilisateurs) et de le solliciter lors du vote du public.

En effet, durant plusieurs semaines, le public peut consulter les projets des candidats sur lesepl.fr et voter pour le projet de son choix !

► Le calendrier des Trophées des Epl 2022 :



Retour sur l'édition 2021

Parmi la quarantaine d'Entreprises Publiques Locales candidates, 6 Epl ont retenu l'attention du public et du jury pour leur audace, l'innovation et l'efficacité de leurs projets.

Attractivité des territoires



Le Dragon de Calais

par la Spl Grand Calais Tourisme & Culture

► Les Machines créées par François Delarozière prennent progressivement possession des différents quartiers de la ville qui sont rénovés pour l'occasion. Le Dragon, première œuvre monumentale (25 mètres de long, 8 mètres de large et 10 m de haut) a pris possession du front de mer de Calais en décembre 2019 à l'issue d'un spectacle qui a accueilli, durant 3 jours en novembre, plus de 100 000 personnes. Depuis, il emmène sur son dos et ce pendant 45 minutes, 48 participants pour une visite du front de mer.



Création d'un tiers-lieu dans les Ateliers des Capucins

par la Spl les Ateliers des Capucins

COUP DE CŒUR DU JURY

► Surplombant l'hyper-centre de Brest, les Ateliers des Capucins doivent leur nom à un couvent du XVII^e s., mais leur architecture traduit l'héritage de la Marine. Immenses bâtiments du XIX^e s. dédiés à la construction navale militaire, ils étaient visibles de tous mais inaccessibles. Fin 2016, les Ateliers des Capucins ouvrent au public. Celui-ci découvre la plus grande place publique couverte d'Europe. Elle est entourée de multiples équipements culturels et de loisirs. À l'étage, une mezzanine assure la liaison entre la station de téléphérique et le nouvel éco-quartier. Ce « Passage des Arpètes » est une véritable rue qui dessert coworking-space, concept-stores et espaces d'expositions.

Bâtiment durable



Pôle Laherrère : entreprendre, innover et bien vivre à Pau

par Sem Pau Béarn Habitat

► Porté par la Sem Pau Béarn Habitat, ce nouvel ensemble immobilier de 11 000 m² comprend : un pôle entrepreneurial avec des structures de formation et d'aide à la création d'entreprise, un pôle habitat avec 116 logements étudiants en partenariat avec le CROUS et 60 logements jeunes travailleurs avec l'association Habitat Jeunes Pau Pyrénées ainsi qu'un pôle de services publics pour répondre aux besoins et attentes des habitants. Une offre de santé sera également implantée ainsi qu'une conciergerie et une salle de convivialité de 200 m² pour contribuer à animer la place et le pôle au gré des événements organisés. À la fois lieu de vie, de travail, de formation et de développement économique, le Pôle Laherrère contribue au développement social des habitants du quartier Saragosse et à donner des perspectives au service de tous.

Ville de demain, ville intelligente



Réseau d'anergie Pays de Gex

par la Spl Territoire d'innovation

► La Spl Territoire d'innovation a entrepris pour la desserte de la ZAC Ferney Genève Innovation (2 500 logements, 200 000 m² SDP activités économiques) de réaliser un réseau d'anergie. Contrairement aux réseaux de chauffage traditionnels à haute température qui ne font que transporter de la chaleur, le réseau anergie repose sur un principe d'équilibre des échanges thermiques entre bâtiments. Le réseau de basse température récupère l'énergie dite fatale issue des dispositifs de rafraîchissement et refroidissement des activités économiques pour chauffer les logements.

Services au public



Lutte antivectorielle et promotion d'un écosystème social et environnemental

par la Spl Edden

► Dans le cadre d'un CPI confié par le Département, l'objectif de la Spl Edden est de limiter les foyers favorables à la prolifération des vecteurs d'agents pathogènes. Pour cela, des actions d'entretien, sans traitement chimique, sont réalisées au sein des jardins souvent laissés à l'abandon par des personnes âgées, dépendantes, porteuses d'handicap n'ayant plus la capacité de les entretenir, pour les aider à lutter contre la prolifération des moustiques.

Règlement de participation*

Une Epl peut-elle présenter plusieurs projets ?

Une Epl peut présenter plusieurs opérations dans une ou plusieurs catégories, mais ces opérations doivent impérativement être finalisées et justifier de résultats.



Quels sont les critères d'évaluation ?

Pour que la candidature soit retenue, le projet présenté doit être terminé ou en phase finale de développement.

Lors de la présélection, le jury est attentif à la prise en compte du développement durable, à l'innovation, à la pertinence économique de l'action ou de l'opération et à la valeur ajoutée de l'Epl au regard du succès de l'action.

Les dossiers nominés qui seront présentés devant le jury seront évalués sur la présentation orale, la prise en compte du développement durable / RSE, l'innovation technique ou sociale, la pertinence économique et sociale de l'action ou de l'opération et sur la valeur ajoutée de l'Epl au regard du succès de l'action.

Est-il possible de candidater plusieurs années de suite ?

Une Epl peut présenter à nouveau une opération si celle-ci a évolué, ou présenter un nouveau projet.



*Le règlement complet est à retrouver sur le site lesepl.fr rubrique Trophées des Epl



Contact

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Anne Trecan - a.trecan@lesepl.fr

01 53 32 22 26 - 06 08 60 80 33

Marie Marques-Collot

m.marques-collot@lesepl.fr

01 53 32 22 20 - 06 24 73 24 50

Fédération des élus des
Entreprises publiques locales
14 rue de la Tombe Issoire
75014 Paris

Tél : 01 53 32 22 00

contact@lesepl.fr

lesepl.fr



Fédération des Entreprises
publiques locales